CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E49070** **VALABLE JUSQU'AU** **09/05/2027**

ÉDITÉ LE 13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/11/1993

Raison sociale : BARRERE

Forme juridique : AUSASCOOPCA
DEPUIS LE 24/04/2024

Capital : 38 924

LOTISSEMENT DE BEAULIEU
341 AVENUE PIERRE BOUNEAU
40270 GRENADE SUR L'ADOUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN 1993 B 00239 392 958 302

Siret : 392 958 302 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 00 03158

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 010840C124400/001 650670

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 010840C124400/001 650670

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 58 45 18 75 **Fax :** 05 58 45 45 64

Portable : 06 14 18 88 57

Responsabilité légale :
BERNADET LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : barrere@bernadet.net

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 375 043 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	8	03/04/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	03/04/2025
3111 PROB	Tuiles canal (Technicité courante)		03/04/2025
3141	Eléments accessoires de couverture		03/04/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 14:30

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E49070** **VALABLE JUSQU'AU** **09/05/2027**

ÉDITÉ LE **13/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/11/1993
Forme juridique : AUSASCOOPCA
DEPUIS LE 24/04/2024
Capital : 38 924

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN 1993 B 00239 392 958 302

Siret : **392 958 302** **00011**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 00 03158

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 010840C124400/001 650670

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 010840C124400/001 650670

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **BARRERE**

LOTISSEMENT DE BEAULIEU
341 AVENUE PIERRE BOUNEAU
40270 GRENADE SUR L'ADOUR

Téléphone : 05 58 45 18 75 **Fax :** 05 58 45 45 64
Portable : 06 14 18 88 57

Site Internet :
E-mail : barrere@bernadet.net

Responsabilité légale :
BERNADET LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	03/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 14:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.